

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE
ARRÊTE 2023-010
Code matière : 3.5.9

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

-0-0-0-0-0-

DEPARTEMENT
DE L'AVEYRON

Commune de Vabres l'Abbaye

Arrondissement de
Millau

-0-0-0-0-0-

Canton de Saint-Affrique

Arrêté n° 2023-010 du 11/03/2023

Objet : INTERDICTION D'UTILISER LE STADE MUNICIPAL

Le maire de Vabres L'Abbaye-Aveyron,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles 2212-1, 2212-2, 2213-1 et 2213-2,

Considérant la nécessité de préserver le bon état du terrain de football municipal,

ARRETE

Article 1 :_Compte tenu des conditions météorologiques, l'utilisation du stade municipal de Vabres l'Abbaye est interdite du 11 mars 2023 au 12 mars 2023 (inclus),

Article 2 :_Ampliation du présent arrêté sera transmise au district de l'Aveyron de football.

Article 3 : Le maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

Le Maire, Frédéric ARTIS

